



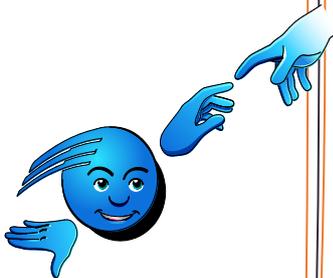
A l'écoute du texte

Jacob le supplanteur

Genèse 25.19-34

Question brise-glace :

Vous a-t-on déjà dit qu'il y a quelqu'un qui vous ressemble ? Que ressentez-vous à l'idée d'avoir un sosie quelque part dans le monde où dans votre région ? Aimerez-vous avoir un jumeau ? Sinon, pourquoi ?



JE M'APPROCHE

Depuis l'appel d'Abraham, l'histoire semble se répéter avec son fils Isaac. Dieu fut soucieux de transmettre une postérité à Abraham. Mais il ne fallut pas qu'Abraham aille trop vite : Dieu la lui fit miroiter jusqu'à sa vieillesse et avec une femme stérile, Sara. Ismaël a été le 1er né d'Abraham mais pas celui qui était légitime ! Notre passage fait suite à la présentation de la postérité d'Ismaël pour une présentation de la postérité d'Isaac.

Isaac, le fils légitime, parce qu'issu de la femme légitime d'Abraham (la femme de son alliance), selon la promesse faite aux époux, ne devrait pas avoir à reproduire les erreurs de son père.

Notre texte se situe dans l'attente de la promesse d'une postérité annoncée mais avec sa femme, Rébecca, là encore stérile (Gen 25.21).

La promesse se réalise dans la prière. Mais est-ce là que se situe la rupture, s'il y en a vraiment une ?

J'OBSERVE

Ce récit présente 3 moments dans la vie des enfants :

- A. (vv. 19-21) : le temps des parents où les enfants n'y sont pas encore
- B. (vv. 22-26) : le temps des jumeaux dans le ventre de leur mère
- C. (vv. 27-34) : le temps où les 2 frères sont grands et négocient pour qui sera le plus grand

Si l'on se place du point de vue des personnages et de leurs discours, il y a deux temps de dialogue avec des personnages différents : Rébecca et l'Éternel puis Esaü et Jacob :

- A. (vv. 19-21) : présentation des relations entre les 2 parents
- B (vv. 22-23) : dialogue : Rébecca parle et l'Éternel répond par une révélation
- A'. (vv. 24-28) : présentation des relations entre parents et enfants
- B'. (vv. 29-34) : dialogue : négociation et marchandage entre les 2 frères

Les motifs répétitifs supposent une structure en parallèle ABA'B'. Comment chacune des présentations permet-elle d'expliquer le dialogue qui suit ou alors en quoi le 1er dialogue permet de comprendre le 2nd ? Cela oblige à s'interroger sur la signification de « assujettir » et de « fort » au verset 23 ainsi que du « droit d'aînesse » au verset 31 à 34, expressions contenues dans les dialogues. Elles doivent être ramenées à la même réalité, c'est-à-dire à la prééminence, l'accomplissement de la promesse d'une lignée prospère et bénie.

En même temps, on peut se poser la question de ce qui disqualifiait Esaü et qui qualifiait Jacob ! Remarquez la différenciation affective des parents pour leurs fils. Par quoi est motivée l'affection du père et par quoi est motivée celle de la mère ? Faut-il comprendre la différence de destinée des 2 frères dans la révélation prophétique ou bien dans la décision divine ?

Quels semblent être les caractères de ces 2 frères ?

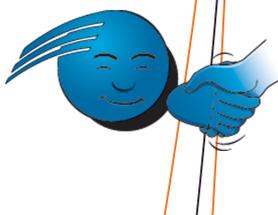
J'ADHERE

Si Isaac était allé plus loin que son père en réclamant directement à Dieu d'honorer sa promesse en rendant sa femme fertile, il semble assez bien se laisser guider par son appétit. Un trait qui semble correspondre à Esaü également qui accepte le marchandage de son droit d'aînesse contre la satisfaction de son appétit.

La description des deux frères : l'habileté contre la tranquillité n'est pas l'action contre la paresse. En effet Jacob cuisine un met, d'une plante qu'il doit cultiver ! Le sens des responsabilités et la protection du clan sont favorables à celui qui est présent et pas à celui qui est absent !

La proposition de Jacob d'« acheter » ce droit d'aînesse tenait à son aspiration de porter la responsabilité inhérent au droit d'aînesse ! On peut ainsi supposer le rôle de Rébecca qui a dû lui confier la révélation divine sur sa destinée future. Bien sûr, il n'était pas nécessaire pour Jacob de tirer profit de la faiblesse de son frère pour tenter d'accaparer un privilège qu'il ne peut véritablement acheter ou s'octroyer par lui-même !

L'insouciance d'Esaü quant à ce droit trahit pour lui une contrainte à sa liberté, un manque d'intérêt pour le rôle dévolu à l'aîné de porter la promesse faite à Abraham et à Isaac : produire la source de bénédiction à l'humanité (« toutes les familles de la terre »), avoir l'héritage du territoire de Canaan, avec toutes les bénédictions découlant de l'alliance (Genèse 12 :1-3), et de l'honneur de devenir l'ancêtre de Jésus.



Ainsi je comprends que la vie tranquille de Jacob est à associer à une vie qu'il souhaite consacrée au service de Dieu pour jouir des privilèges de voir Dieu marcher avec lui. Cela ressemble à la lignée de Adam par Seth qui fut tranquille dans la description qui est faite, au contraire de celle de Caïn qui est pleine d'exaltation de soi même !

JE PRIE

Seigneur garde-moi de céder à un appétit charnel quel qu'il soit contre le privilège d'être ton enfant, de te servir. Sachant que dans l'œuvre de Dieu il y a la place pour tout le monde, permets-moi Seigneur d'aider mes frères à reconnaître leur privilège sacré de garder leur rang.

